

Tableau 1 : Fongicides homologués dans la tomate de serre contre *Phytophthora infestans*

Matières actives	Produits commerciaux et doses	Groupe de résistance	Biopesticide (X)	Délai de réentrée	Délai avant récolte	Conditions de succès	Mises en garde
<i>Bacillus subtilis</i> var. <i>amyloliquefaciens</i> (souche FZB24)	TAEGRO 2 364 g/ha	BM 02	X	0 j	0 j	Appliquer le traitement à titre préventif lorsque les conditions environnementales sont favorables au développement de la maladie. Appliquer dans 935,4 litres d'eau par hectare. Si nécessaire, répéter le traitement à un intervalle de 7 jours.	Aucune mise en garde particulière.
<i>Reynoutria sachalinensis</i>	REGALIA MAXX 1,25 à 2,5 mL/L d'eau	P 05	X	4 h	0 j	Appliquer le traitement à titre préventif lorsque les conditions environnementales sont favorables au développement de la maladie ou commencer les applications dès l'apparition de la maladie. Le volume de pulvérisation variera selon la taille des plants à traiter. Appliquer dans un maximum de 1 500 litres d'eau par hectare en s'assurant de couvrir uniformément le feuillage, jusqu'au point de ruissellement. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 à 10 jours. Opter pour l'intervalle d'application le plus court lorsque le risque de développement de la maladie est de modéré à élevé. Ce traitement permet de lutter contre diverses maladies. Pour lutter contre la moisissure grise, appliquer la dose maximale. Pour lutter contre le blanc, le mildiou et la tache bactérienne, appliquer la dose maximale lorsque le risque de développement de la maladie est de modéré à élevé.	Lorsque les conditions environnementales sont favorables au développement rapide de la maladie, alterner l'utilisation de ce produit avec un fongicide ayant un mode d'action différent. Ne pas réentrer dans la serre avant que les résidus du produit ne soient secs. Toutefois, l'Institut national de santé publique du Québec estime qu'un délai provisoire de 4 heures est plus protecteur.
Huile de melaleuca	TIMOREX GOLD 1,5 à 3 L/ha	BM 01	X	4 h	48 h	Appliquer le traitement à titre préventif lorsque les conditions environnementales sont favorables au développement de la maladie ou commencer les applications dès l'apparition de la maladie. Consulter l'étiquette pour connaître la dose à appliquer, elle varie en fonction de la maladie visée. Appliquer dans 400 à 1 200 litres d'eau par hectare en s'assurant de couvrir uniformément les 2 côtés du feuillage, jusqu'au point de ruissellement. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 à 14 jours. Appliquer la dose maximale et opter pour l'intervalle d'application le plus court lorsque le risque de développement de la maladie est élevé.	Phytotoxicité : une évaluation de la tolérance des cultures au produit ne peut être faite sur l'ensemble des espèces et variétés. Ainsi, il incombe à l'utilisateur de vérifier les signes de phytotoxicité sur de petites parcelles avant d'effectuer un traitement à grande échelle. Ce produit est toxique pour certains insectes bénéfiques. Ce produit contient un distillat de pétrole qui est modérément à hautement toxique pour les organismes aquatiques. Ne pas appliquer le traitement en mélange avec un produit à base de captane ou de soufre.
Cuivre (octanoate de)	CUEVA COMMERCIAL 2,35 à 18,8 L/ha	M 01	X	4 h	24 h	Appliquer le traitement à titre préventif lorsque les conditions environnementales sont favorables au développement de la maladie ou commencer les applications dès l'apparition de la maladie. Faire une solution contenant de 0,5 % à 2 % de produit et appliquer 470 à 940 litres de cette solution par hectare. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 5 à 10 jours.	Phytotoxicité : une évaluation de la tolérance des cultures au produit ne peut être faite sur l'ensemble des espèces et variétés. Ainsi, il incombe à l'utilisateur de vérifier les signes de phytotoxicité sur de petites parcelles avant d'effectuer un traitement à grande échelle. Ne pas faire plus de 15 applications par saison de ce produit dans cette culture.

Matières actives	Produits commerciaux et doses	Groupe de résistance	Biopesticide (X)	Délai de réentrée	Délai avant récolte	Conditions de succès	Mises en garde
<i>Bacillus mycoides</i> isolat J	LIFEGARD WG 70 à 333 g/ha	P 06	X	4 h	0 j	Appliquer le traitement à titre préventif lorsque les conditions environnementales sont favorables au développement de la maladie. Diluer de 0,33 g de produit dans 1 litre d'eau. Appliquer dans 200 à 1 000 litres d'eau par hectare. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage. Consulter l'étiquette pour connaître l'intervalle de jours requis entre chaque application. Opter pour l'intervalle d'application le plus court lorsque le risque de développement de la maladie est élevé. Ce traitement peut aussi être appliqué par l'intermédiaire du réseau d'irrigation, consulter l'étiquette des produits pour connaître les directives spécifiques d'application et les mises en garde.	Ce produit est toxique pour les abeilles. Appliquer en soirée pour éviter de nuire aux pollinisateurs. Ne pas appliquer sur les cultures pendant la floraison ou lorsque les abeilles butinent.
Cuivre (oxychlorure de)	GUARDSMAN OXYCHLORURE DE CUIVRE 50 3 kg/1 000 L d'eau	M 01		48 h	48 h	Appliquer dès que les plants mesurent entre 10 et 13 cm de hauteur. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage. L'ajout d'un adjuvant est possible, consulter l'étiquette pour connaître la dose. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 à 10 jours. Ce produit peut être utilisé en association avec certains insecticides. Consulter l'étiquette pour connaître les insectes supprimés, de même que les directives spécifiques d'application et les mises en garde.	Ne pas faire plus de 10 applications par saison de produit à base de cuivre dans cette culture.
Acide phosphoreux (sels monopotassiques et dipotassiques)	TURF-PHITE PRO 5 à 10 L/ha	P 07		4 h	24 h	Appliquer le traitement à titre préventif lorsque les conditions environnementales sont favorables au développement de la maladie. Appliquer dans un minimum de 100 litres d'eau par hectare. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 à 14 jours. Appliquer la dose maximale et opter pour l'intervalle d'application le plus court lorsque les risques d'infestation sont de modérés à élevés.	Phytotoxicité : une évaluation de la tolérance des cultures au produit ne peut être faite sur l'ensemble des espèces et variétés. Ainsi, il incombe à l'utilisateur de vérifier les signes de phytotoxicité sur de petites parcelles avant d'effectuer un traitement à grande échelle. Ne pas faire plus de 5 applications par saison de ce produit dans cette culture. Ne pas réentrer dans la zone traitée avant que les résidus du produit ne soient secs. Toutefois, l'Institut national de santé publique du Québec estime qu'un délai provisoire de 4 heures est plus protecteur.

Matières actives	Produits commerciaux et doses	Groupe de résistance	Biopesticide (X)	Délai de réentrée	Délai avant récolte	Conditions de succès	Mises en garde
Mandipropamide	REVUS 400 à 600 mL/ha	40		12 h	24 h	Ne pas appliquer sur des semis en serre destinés à être transplantés au champ. Appliquer le traitement à titre préventif lorsque les conditions environnementales sont favorables au développement de la maladie. Consulter l'étiquette pour connaître la dose d'eau à appliquer. Ce traitement permet de lutter contre diverses maladies. L'ajout d'un adjuvant est possible, consulter l'étiquette pour connaître la dose. Pour lutter contre le dépérissement phytophthoréen, appliquer la dose maximale. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 à 10 jours.	Ne pas faire plus de 4 applications de ce produit par cycle de culture. Ne pas faire 2 applications consécutives de fongicide de groupe 40. Alternier l'utilisation d'un fongicide de groupe 40 avec un fongicide possédant un mode d'action différent. Se référer à l'étiquette pour connaître les restrictions de réensemencement de la zone traitée.
Mandipropamide / oxathiapiproline	ORONDIS ULTRA 0,6 L/ha	40 / 49		12 h	24 h	Ne pas appliquer sur des semis en serre destinés à être transplantés au champ. Appliquer le traitement à titre préventif lorsque les conditions environnementales sont favorables au développement de la maladie. Appliquer dans un minimum de 100 litres d'eau par hectare en s'assurant de couvrir uniformément le feuillage. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 à 10 jours. Opter pour l'intervalle d'application le plus court lorsque les conditions favorisent le développement rapide de la maladie.	Phytotoxicité : une évaluation de la tolérance des cultures au produit ne peut être faite sur l'ensemble des variétés. Ainsi, il incombe à l'utilisateur de vérifier les signes de phytotoxicité sur de petites parcelles avant d'effectuer un traitement à grande échelle. Ne pas faire plus de 2 applications par saison de ce produit dans cette culture.
Cyazofamide	CYAZOFAMID 400SC 0,15 à 0,2 L/ha	21		12 h	0 j	Appliquer le traitement à titre préventif lorsque les conditions environnementales sont favorables au développement de la maladie. Appliquer la dose maximale et opter pour l'intervalle d'application le plus court lorsque le risque de développement de la maladie est modéré à élevé. Appliquer dans 400 à 2 000 litres d'eau par hectare. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage. L'ajout d'un adjuvant est recommandé, consulter l'étiquette pour connaître le produit et la dose suggérés. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 à 10 jours.	Ce produit est toxique pour certains insectes bénéfiques. Ne pas faire plus de 5 applications de ce produit par cycle de culture. Effectuer au maximum 1 application de fongicide de groupe 21 pour chaque tranche de 3 applications de fongicides. Ne pas faire d'applications successives de fongicide de groupe 21, alterner avec un fongicide possédant un mode d'action différent.
Acide phosphoreux (sels monopotassiques et dipotassiques)	CONFINE EXTRA 5 à 10 L/ha	P 07		4 h	24 h	Appliquer le traitement à titre préventif lorsque les conditions environnementales sont favorables au développement de la maladie. Appliquer dans un minimum de 100 litres d'eau par hectare. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 à 14 jours. Appliquer la dose maximale et opter pour l'intervalle d'application le plus court lorsque les risques d'infestation sont de modérés à élevés.	Phytotoxicité : une évaluation de la tolérance des cultures au produit ne peut être faite sur l'ensemble des espèces et variétés. Ainsi, il incombe à l'utilisateur de vérifier les signes de phytotoxicité sur de petites parcelles avant d'effectuer un traitement à grande échelle. Ne pas faire plus de 5 applications par saison de ce produit dans cette culture.

Les renseignements présentés dans ce répertoire ne remplacent en aucun temps l'étiquette du fabricant. Toujours lire l'étiquette avant de recommander ou d'utiliser un produit.

Les auteurs de SAgE pesticides ne sont pas responsables du maintien de l'intégrité de ce tableau et par le fait même de toute modification subséquente apportée à ce dernier.

Les délais de réentrée présentés proviennent des étiquettes lorsque disponibles. Dans le cas contraire, les délais provisoires présentés ont été recommandés par l'Institut national de santé publique du Québec.